



Transformer notre monde: Une coopérative 2030

Contributions des coopératives à la réalisation de l'ODD 13

La présente note d'orientation fait partie de la série «Transformer notre monde: Une coopérative 2030» produite par le Comité pour la promotion de l'action coopérative (COPAC). A l'aide d'une série de 17 notes d'orientation portant chacune sur l'un des objectifs de développement durable (ODD), le COPAC espère faire connaître l'importante contribution des entreprises coopératives à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après «Programme 2030») de manière durable, inclusive et responsable, et encourager le soutien continu à leurs efforts.

Cette note est axée principalement sur l'ODD 13 – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Au sujet des objectifs de développement durable

Les 17 ODD du Programme 2030 ont été adoptés par les dirigeants politiques du monde entier lors d'un sommet historique qui s'est tenu en septembre 2015 aux Nations Unies. Les ODD définissent de grandes orientations pour que tous les pays s'emploient à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, à réduire les inégalités et à lutter contre les changements climatiques, tout en veillant à ne laisser personne de côté

For more information, visit www.un.org/sustainabledevelopment.

Au sujet des coopératives

Une coopérative est définie comme une «association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.»¹

Toutes les coopératives adhèrent à un ensemble de valeurs et de principes qui soutiennent la nature sociale et axée sur l'humain de leurs activités. Elles sont gérées démocratiquement par leurs membres. Qu'ils soient clients, usagers, travailleurs ou résidents de l'entreprise, les membres ont tous leur mot à dire dans les prises de décision. Les profits générés sont soit réinvestis dans l'entreprise, soit redistribués aux membres.

Les coopératives constituent une force économique et sociale majeure et sont présentes dans la plupart des pays du monde et dans tous les secteurs de l'économie. Le mouvement coopératif compte plus d'un

¹ Alliance coopérative internationale: Déclaration sur l'identité coopérative, Manchester, 1995, disponible à l'adresse <https://www.ica.coop/fr/coopératives/identite-cooperative>.



milliard de membres.

La différence coopérative: les coopératives et le changement climatique

Aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), «[O]n entend par “changements climatiques” des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.»²

Parmi les effets du changement climatique, citons en particulier la hausse des températures moyennes, les phénomènes météorologiques extrêmes, l’élévation du niveau et de la température de la mer, l’augmentation des précipitations et des sécheresses, l’évolution des populations d’espèces sauvages et de leurs habitats, et le décalage des saisons. Ces risques ont de graves répercussions sur les moyens de subsistance des populations partout dans le monde, en particulier dans les zones rurales reculées des pays en développement. Ils touchent particulièrement les groupes les plus défavorisés comme les petits producteurs alimentaires, et notamment les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les minorités ethniques, qui doivent affronter les phénomènes météorologiques extrêmes et la dégradation progressive des ressources naturelles.

En 2015, deux programmes ont été adoptés pour stimuler l’engagement de la communauté internationale en faveur de la réalisation du développement durable. Le Programme 2030, avec ses 17 ODD et 169 cibles, a été adopté par les pays lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, en vue de réaliser un développement durable qui ne laisse personne de côté. L’année 2015 a aussi vu l’adoption de l’Accord de Paris, un accord historique par lequel les pays se sont engagés à lutter contre le changement climatique et à accélérer et intensifier les actions et les investissements au service d’un avenir durable à faible teneur en carbone.

Lors de la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP 21), qui s’est tenue en décembre 2015, les Etats signataires ont conclu un accord historique visant à lutter contre le changement climatique et à accélérer et intensifier les actions et les investissements au service d’un avenir durable à faible teneur en carbone. En outre, le Cadre d’action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe a également été adopté en 2015 pour catalyser les efforts en vue d’obtenir une réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes. Le Programme 2030 reconnaît la CCNUCC comme étant le principal mécanisme international.intergouvernemental de négociation de l’action à mener à l’échelle mondiale face aux changements climatiques, et considère que les actions soutenues par le secrétariat de la CCNUCC aideront à leur tour les pays à réaliser les ODD. L’ODD 13 porte principalement sur l’action climatique, et ses cibles visent à traiter des problèmes spécifiques, notamment la nécessité de renforcer, dans tous les pays,

2. ONU: Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 1992, https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/CCNUCC_20100727.pdf.

la résilience face aux catastrophes naturelles, et d'améliorer l'éducation et la sensibilisation aux questions liées au climat.

Le changement climatique est un problème mondial à composantes multiples, que seuls des efforts complémentaires et coordonnés de la part de tous les acteurs concernés peuvent contribuer à résoudre efficacement. L'adaptation efficace aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets auront plus de chance d'aboutir dans le cadre d'une action collective, qui permet de faire en sorte que les questions complexes et pluridimensionnelles ayant trait au changement climatique soient organisées de manière cohérente pour pouvoir résoudre efficacement les problèmes présents dans un territoire donné, en maximisant les résultats pour les communautés et en évitant les initiatives individuelles susceptibles de contrecarrer les efforts déployés dans d'autres domaines ou secteurs.

Des expériences concrètes montrent que, lorsque les agriculteurs s'organisent et renforcent leur collaboration, ils obtiennent ensemble de meilleurs résultats, plus durables d'un point de vue environnemental et social. S'ils sont organisés, les agriculteurs peuvent contribuer à un changement de politique et de pratiques en reliant les solutions locales aux objectifs et aux défis nationaux et mondiaux, tels que les ODD et la question du changement climatique. Il est donc d'une importance capitale de reconnaître le rôle de l'action collective pour stimuler, promouvoir et articuler de nouveaux services dans de nombreux domaines différents en fonction des besoins, des points de vue et des demandes de leurs membres.³

Les coopératives sont des initiatives collectives qui témoignent des types d'actions requises.⁴ Elles s'affirment de plus en plus comme acteurs économiques dans l'adaptation aux changements climatiques (par exemple,



©BIT

3. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Fonds international de développement agricole (FIDA): Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale: Plan d'action global, 2019, disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/ca4672fr/ca4672fr.pdf>.

4. Sustainability Solutions Group: A Co-operative Solution to Climate Change, 2014, disponible à l'adresse http://www.ssg.coop/wp-content/uploads/2015/03/141205_Co-ops-and-climate-change_v4.pdf (non disponible en français).

les coopératives d'énergies renouvelables, les coopératives forestières et agroforestières).

Les coopératives peuvent se révéler particulièrement efficaces pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des communautés locales aux catastrophes naturelles, à travers des initiatives de sensibilisation et de formation ainsi qu'une adaptation aux nouvelles technologies. Elles peuvent jouer un rôle clé en dynamisant les capacités des agriculteurs d'utiliser efficacement les ressources génétiques disponibles, d'améliorer la fertilité des sols et de régénérer les ressources naturelles, créant ainsi des externalités positives et contribuant à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets.



©BIT

Dans les zones urbaines, les coopératives de collecte de déchets sont présentes dans les systèmes de gestion des déchets, en particulier en Afrique du Sud, au Brésil, en Colombie et en Inde. Non seulement elles fournissent les services nécessaires à l'amélioration de la gestion des déchets et du recyclage, mais elles aident aussi leurs membres à accéder à l'emploi formel et à améliorer les conditions de sécurité et de santé au travail, appuient les activités de formation, et facilitent l'accès aux services financiers. Les coopératives d'énergies renouvelables gagnent peu à peu du terrain en Europe, exploitant l'énergie éolienne et solaire ainsi que les biogaz.⁵

Comment les coopératives contribuent-elles à lutter contre le changement climatique et ses effets

La déforestation est l'un des principaux facteurs contribuant au changement climatique. La Côte d'Ivoire a déjà perdu près d'un tiers de sa couverture forestière en raison notamment de l'expansion de l'agriculture, de l'exploitation forestière illégale et non durable, et des incendies de forêt non maîtrisés. L'Union interrégionale Victoire (UIREVI), une union coopérative regroupant 42 coopératives dans toute la zone de production de cacao



©BIT

5. BIT: La coopération dans un monde du travail en mutation: vers un avenir coopératif, 2018, disponible à l'adresse http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_557094.pdf.

et de café du pays, place la lutte contre le changement climatique parmi ses priorités. L'UIREVI a signé deux accords avec la SODEFOR (Société de développement des forêts) pour permettre la conversion des cultures pérennes créées par les agriculteurs de l'UIREVI en forêt classée, l'objectif global étant de lutter contre le changement climatique en encourageant les populations rurales elles-mêmes à créer des forêts communautaires, sous la supervision de techniciens forestiers.

En outre, par le biais de ces deux accords, l'UIREVI s'est engagée à introduire des plants forestiers dans les parcelles agricoles de ses membres à des fins de reboisement. Elle promet aussi de cesser de créer de nouveaux champs dans toute zone de forêt classée en Côte d'Ivoire, pour ne pas agrandir les parcelles existantes dans ces forêts. Elle s'engage enfin à abandonner la culture des parcelles qui ne sont pas destinées à l'exploitation, et à ne pas renouveler les exploitations agricoles au terme du cycle des récoltes.

Le Centre pour l'agriculture et le développement rural de l'Association d'intérêt mutuel (CARD MBA) est la branche assurance des Institutions de renforcement mutuel (IRM) de CARD et un membre de la Fédération internationale des mutuelles et coopératives d'assurances (ICMIF) basée aux Philippines. Il s'agit d'une association sans capital-actions, à but non créatif et détenue par ses membres, créée pour fournir à ces derniers une assurance vie et invalidité. Elle couvre actuellement 20 millions de personnes, dont 35 pour cent vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Après la tempête tropicale Urduja et le typhon Vinta qui ont frappé les Philippines en décembre 2017, CARD MBA est venu en aide à plus de 50 000 membres touchés par ces catastrophes naturelles. Elle a mis en place une nouvelle politique, la «stratégie 8-24», qui a pour objectif de traiter dans les plus brefs délais – à savoir entre 8 et 24 heures après la survenue d'un incident majeur – les demandes d'indemnisation de ses membres, le taux de remboursement atteint suite aux tempêtes Urduja et Vinta s'élevant à 96,5 pour cent.⁶

Une étude réalisée par l'Institut pour le leadership en matière de développement durable de l'Université de Cambridge, s'appuyant sur une étude de cas concernant le rôle joué par CARD MBA après le typhon dévastateur Haiyan en 2013 indique que la microassurance mutuelle



©Planeta Verde

6. ICMIF: <https://www.icmif555.org/news/card-mba-provides-relief-over-50000-members-following-natural-disasters-philippines> (non disponible en français). 7. <https://www.icmif555.org/news/cambridge-report-indicates-mutual-microinsurance-delivers-greater-resilience-vulnerable>

renforcer la résilience des communautés vulnérables qui tentent de se relever de catastrophes liées au climat.⁷ En 2015, lors de la COP 21, l'ICMIF a annoncé le lancement de la Stratégie de microassurance mutuelle ICMIF 5-5-5, qui vise à assurer 5 millions de personnes dans cinq pays (Colombie, Inde, Kenya, Philippines et Sri Lanka) sur une période de cinq ans, le but ultime étant d'aider les ménages à faible revenu à sortir de la pauvreté, et de renforcer la résilience des communautés contre les catastrophes, en particulier celles liées au changement climatique.⁸

L'union des coopératives de Suède (KF) est une fédération de 48 coopératives de consommateurs, qui compte plus de 3 millions de membres. KF est la société mère de KF Group, dans laquelle le détaillant de produits alimentaires Coop exerce l'essentiel des activités. Avec les coopératives primaires, Coop représente 21,4 pour cent de l'ensemble du secteur du commerce de détail alimentaire en Suède. KF privilégie l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie dans les activités du groupe, par exemple en remplaçant les réfrigérateurs par d'autres qui émettent moins de gaz à effet de serre et consomment moins d'électricité; en rationalisant les processus logistiques et le transport des produits; en choisissant l'électricité renouvelable pour ses activités; et en fournissant à ses coopératives membres des services de conseil sur l'efficacité énergétique. En 2012, la branche logistique de Coop a reçu le «Prix Thermo King du leader de l'efficacité énergétique» pour son engagement à accroître l'efficacité du transport. Entre 2008 et 2013, elle a réduit de 52 pour cent ses émissions de gaz à effet de serre. D'autres coopératives de consommateurs au détail ont élaboré une stratégie globale de lutte contre le changement climatique, parmi lesquelles Cooperativa Obrera (Argentine), Coop Brésil, Co-operative Group (Royaume-Uni), Coop Danemark, S Group (Finlande), Coop Norvège, Coop Italie, Consum (Espagne), Eroski (Espagne), UKOOSPILKA (Ukraine), JCCU (Japon) et iCOOP Corée.⁹



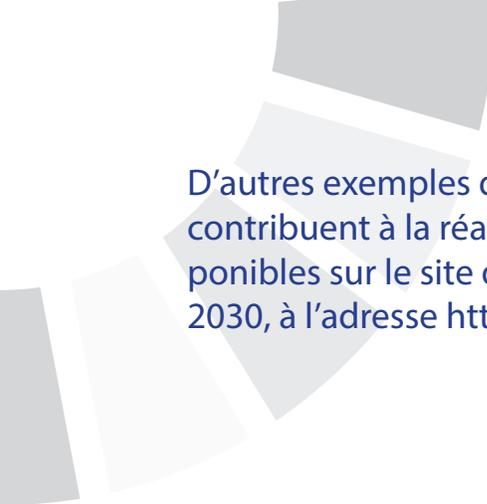
©Centre international d'agriculture tropicale

Rede CataSampa a la capacité de traiter environ 500 tonnes de matériaux recyclables par mois et d'aider les pouvoirs publics à réduire le volume des déchets envoyés dans les décharges. Le réseau fait partie du Mouvement national des collecteurs de déchets recyclables (MNCR), qui regroupe plus de 1200 coopératives et associations de collecte de déchets au Brésil. Les organisations coopératives se sont employées

7. ICMIF: <https://www.icmif555.org/news/cambridge-report-indicates-mutual-microinsurance-delivers-greater-resilience-vulnerable> (non disponible en français).11. <https://coopcoffees.coop/coop-coffees-launches-the-cool-farm-tool/>

8. ICMIF: <https://www.icmif.org/news/icmif-will-partner-commitments-increase-insurance-protection-climate-exposed-countries> (non disponible en français).

9. Euro Coop et CCW: Climate Change and Consumer Co-operatives: Taking the Challenge Forward, 2013, disponible à l'adresse http://www.eurocoop.coop/uploads/content/docs/4th_Edition_Euro_Coop_Climate_Change_Report.pdf (non disponible en français).



D'autres exemples de la manière dont les coopératives contribuent à la réalisation de l'ODD 13 sont disponibles sur le site de la plateforme Coopératives pour 2030, à l'adresse <http://www.coopsfor2030.coop/fr>

activement à formaliser le travail des ramasseurs de déchets et à les intégrer dans la chaîne de valeur du recyclage, ainsi qu'à promouvoir l'économie circulaire, notamment dans les pays et les villes où les systèmes formels de gestion des déchets sont peu développés.¹⁰

Coop Coffees est une coopérative d'importation de café vert basée aux Etats-Unis, qui travaille en partenariat avec des petits producteurs de café issus des pays du Sud et leurs coopératives exportatrices, en vue de promouvoir un système de commerce du café plus équitable, plus transparent et plus durable. En 2017, la coopérative a lancé l'initiative «Carbone, climat et café» pour que les torréfacteurs (acheteurs) de café paient une «taxe carbone volontaire» en fonction de leur empreinte carbone, en vue d'alimenter un fonds qui investit directement dans les pratiques de séquestration du carbone et d'autres projets de services environnementaux lancés par des partenaires producteurs. Dans le cadre de cette initiative, la coopérative a aussi mis en œuvre plusieurs projets pilotes visant à suivre de près la séquestration du carbone dans les parcelles des cultivateurs de café au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Pérou, en faisant appel à l'outil «Cool Farm Tool», qui permet aux agriculteurs de mesurer l'impact environnemental de leurs pratiques agricoles et de leur gestion des ressources. Lorsque certains niveaux de séquestration du carbone sont détectés sur les parcelles des agriculteurs, la coopérative leur verse une «prime carbone», par l'intermédiaire de leur coopérative de producteurs respective, au titre de reconnaissance économique des services environnementaux fournis.¹¹

10. BIT: Waste Pickers' Cooperatives and Social and Solidarity Economy Organizations, 2019, disponible à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/ed_emp/--emp_ent/---coop/documents/publication/wcms_715845.pdf (non disponible en français).

11. <https://coopcoffees.coop/coop-coffees-lanches-the-cool-farm-tool/> (non disponible en français).



UNITED NATIONS
DEPARTMENT OF ECONOMIC
AND SOCIAL AFFAIRS



International
Co-operative
Alliance



International
Labour
Organization



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

À propos de COPAC

Le COPAC est un partenariat multipartite d'institutions publiques et privées mondiales qui promeut et fait progresser les entreprises coopératives autonomes et centrées sur les personnes, guidées par les principes du développement durable - économique, social et environnemental - dans tous les aspects de son travail. Les membres actuels du Comité sont le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Alliance coopérative internationale et l'Organisation mondiale des agriculteurs. .

Pour plus d'informations, veuillez consulter